



TENDANCES ET ANALYSE DES RISQUES DE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET DE FINANCEMENT DU TERRORISME 2018 - 2019

Bercy, 10 décembre 2019

CONTEXTE

Le rapport *Tendances et analyse des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme* de Tracfin est consacré à l'analyse des principales typologies de fraudes et de risques émergents traités par le Service. Cette édition 2018/2019 vient en prolongement des précédents rapports et se concentre sur certains domaines sensibles en matière de risques de blanchiment de capitaux, de fraudes et de financement du terrorisme : la criminalité organisée, les manquements au devoir de probité, la fraude fiscale et sociale, les DROM-COM, la cybercriminalité financière et la lutte contre le financement du terrorisme.

La publication du rapport *Tendances et analyse des risques de BC/FT 2018-2019* intervient à un moment clé car l'année 2020 sera marquée par l'évaluation du dispositif LCB/FT français par le GAFI dans le cadre du quatrième cycle d'évaluations mutuelles. L'analyse des risques de BC/FT et l'application, par les Etats, d'une approche par les risques dans le pilotage de la politique publique de LCB/FT en est la pierre angulaire.

ORIGINE ET OBJECTIF DU RAPPORT

En France, l'analyse nationale des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme est coordonnée par le Conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (COLB), qui associe les administrations impliquées dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT), et les autorités de contrôle des professionnels assujettis.

A Tracfin, la Cellule d'analyse stratégique a pour mission d'identifier les tendances en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme et se charge de la rédaction du rapport *Tendances et analyse des risques de BC/FT*. Elle s'appuie pour cela sur le travail des trois départements opérationnels du Service¹, sur les analyses du Département juridique et judiciaire, et peut échanger avec toute entité publique et privée, nationale ou internationale, compétente en matière de LCB/FT.

Les rapports *Tendances et analyse des risques de BC/FT* de TRACFIN sont notamment destinés aux professionnels assujettis, afin de les guider dans leur propre analyse de risques.

¹ Le Département de l'Analyse du Renseignement et de l'Information (DARI) anime les relations avec les professionnels déclarants et analyse et oriente toutes les déclarations de soupçon reçues par le Service. Le Département International (DI) gère les échanges d'information avec les homologues étrangers de TRACFIN. Le Département des Enquêtes (DE) mène des investigations approfondies sur les dossiers sélectionnés par le DARI, à des fins de transmission judiciaire.

LA POURSUITE DES EFFORTS DE TRACFIN SUR LES AXES FONDAMENTAUX :

- **La criminalité organisée** : Les groupes criminels les mieux organisés et établis de longue date sur le territoire national peuvent avoir un rayon d'action international et recourir à des circuits de blanchiment transnationaux complexes et difficilement traçables dont la France n'est qu'un maillon. Tracfin observe cependant que certains vecteurs de blanchiment persistent et concernent en premier lieu l'utilisation de structures commerciales pour l'injection de fonds, des investissements immobiliers et le recours aux secteurs des jeux et paris sportifs.
- **Le devoir de probité** : le renseignement financier confirme la vulnérabilité du secteur immobilier - en particulier l'immobilier de luxe - comme vecteur privilégié de blanchiment du produit d'actes de corruption et de détournement commises par des PPE étrangères. Il confirme également la vulnérabilité de certains secteurs économiques dans les transactions commerciales internationales.
- **La lutte contre les fraudes fiscales et sociales**. Tracfin souligne le caractère toujours endémique des fraudes à la TVA, qui constituent un enjeu financier de premier ordre.
- **Les spécificités des DROM-COM** qui les exposent à des risques de blanchiment de capitaux particuliers, dont le risque de détournement des dispositifs d'incitation à l'investissement et le blanchiment du produit du trafic de stupéfiants.
- **La lutte contre le terrorisme et son financement**, démontrant la valeur ajoutée du renseignement financier dans le dispositif d'ensemble de lutte contre la menace terroriste. En 2018, Tracfin a traité 1 718 déclarations portant directement sur des soupçons de financement du terrorisme (+ 25 %) et externalisé 1038 notes (+ 52 %), dont 899 aux services de renseignement et 139 aux services judiciaires. Le Service concentre notamment son effort sur la détection de signes de radicalisation et le détournement d'activités économiques à des fins de financement du terrorisme.

UN ENJEU CROISSANT, LA CYBERCRIMINALITE FINANCIERE

- Le contexte général de numérisation des services de paiement et des relations d'affaires favorise une exposition importante des acteurs de l'écosystème Fintech aux fraudes et usurpations d'identité, notamment dans les secteurs des cryptoactifs, du financement participatif et de la banque en ligne. L'usage des cryptoactifs s'étend, y compris à des fins de blanchiment pur pour dissimuler le produit d'escroqueries.

RAPPORT A TELECHARGER SUR WWW.ECONOMIE.GOUV.FR/TRACFIN